



CONGREGATIO PRO CLERICIS

LETTRE AUX DIACRES PERMANENTS

10 août 2009

Chers diacres permanents,

L'Eglise découvre toujours davantage l'inestimable richesse du diaconat permanent. Lorsque les évêques se rendent à la Congrégation pour le Clergé, à l'occasion de leurs visites "*ad limina*", le thème du diaconat est, entre autres, souvent évoqué et les prélats en sont en général très heureux. Ils portent sur vous, les diacres permanents, un regard plein d'espérance. Cela nous remplit de joie. L'Eglise vous reconnaît et vous remercie de votre engagement au service de votre ministère.

Dans le même temps, nous voulons vous encourager sur le chemin de la sanctification personnelle, de la vie de prière et de la spiritualité diaconale. Les paroles du Pape aux prêtres à l'occasion de l'année sacerdotale s'appliquent également à vous : « Il est nécessaire d'encourager l'effort des prêtres vers la perfection spirituelle, dont dépend principalement l'efficacité de leur ministère. »

Aujourd'hui, en la fête de saint Laurent, diacre et martyr, je voudrais vous inviter à deux réflexions ? l'une sur votre ministère de la Parole et l'autre sur votre ministère de la Charité.

Nous nous souvenons avec gratitude du Synode sur la Parole de Dieu, qui s'est tenu en octobre de l'année dernière. Nous, les ministres ordonnés, nous avons reçu du Seigneur, par la médiation de l'Église, la tâche de la prédication de la Parole de Dieu à tous les hommes jusqu'aux extrémités de la terre, la proclamation de la personne de Jésus-Christ, crucifié et ressuscité, de Sa Parole et de Son Royaume. Cette Parole, ainsi que l'affirme le message final du Synode, prend la forme d'une voix, celle de la Révélation, d'un visage, celui de Jésus-Christ, et d'un chemin, celui de la Mission. Connaître la Révélation, adhérer inconditionnellement à Jésus-Christ ? tel un disciple séduit et amoureux, partir avec Lui et pour Lui en mission, voici ce qui est attendu, résolument et sans réserves, d'un diacre permanent. Du bon disciple naît le bon missionnaire.

Le ministère de la Parole, qui trouve, de façon particulière pour les diacres, un véritable modèle en saint Etienne, diacre et martyr, requiert de la part des ministres ordonnés un effort continu en vue de son étude et, simultanément, de sa proclamation à tous.

La méditation, selon la «lectio divina», c'est-à-dire par la lecture priante, est aujourd'hui toujours davantage recommandée pour comprendre et s'approprier la Parole de Dieu et en vivre. Dans le même temps, la formation intellectuelle, théologique et pastorale doit rester la stimulation de toute une vie. Pour que le ministère de la Parole puisse s'exercer de manière toujours plus juste et approfondie, une formation approfondie reste toujours nécessaire.

Lorsque sera publié, prochainement, le document du Saint-Père sur les conclusions du Synode sur la Parole de Dieu, nous devons nous l'approprier avec un cœur ouvert et une réelle volonté d'engagement.

La seconde réflexion à laquelle nous vous appelons concerne le ministère de la Charité, et prendra pour modèle Saint-Laurent, diacre et martyr. Le diaconat plonge ses racines dans l'organisation ecclésiale de la charité au sein l'Église primitive. A Rome, au III^e siècle, période de grande persécution des chrétiens, apparaît la figure extraordinaire de saint Laurent, archidiacre du pape Sixte II, et responsable de la gestion des biens de la communauté. Notre pape Benoît XVI l'évoque en ces termes : « Son attention envers les pauvres, le service généreux rendu par sa communauté dans le domaine de l'assistance et de la charité, sa fidélité au pape, qui l'ont poussé à subir l'épreuve suprême du martyr, sont universellement connus. » (Homélie à la basilique Saint-Laurent, le 30 novembre 2008). On connaît également l'affirmation de saint Laurent : « La richesse de l'Église, ce sont les pauvres. » Il les assistés avec la plus grande générosité. Son exemple est toujours d'actualité pour les diacres permanents. Comme Jésus-Christ, nous devons aimer les pauvres de façon préférentielle, être solidaire d'eux, chercher à construire une société juste, fraternelle, pacifique. La récente lettre encyclique de Benoît XVI « Caritas in Veritate » doit nous guider. Dans cette encyclique, le Saint-Père affirme comme un principe fondamental : « La charité est la voie maîtresse de la doctrine sociale de l'Église » (n° 2). Les diacres s'identifient de manière toute particulière à la charité. Les pauvres sont pour eux un lieu de vie naturel et l'objet de leur préoccupation inlassable. On ne comprendrait pas qu'un diacre ne s'investisse pas en tout premier lieu au service de la charité et de la solidarité envers les pauvres, qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreux.

Très chers diacres permanents, que Dieu vous bénisse avec tout son amour et vous rende heureux dans votre vocation et votre mission ! Aux épouses et aux enfants de ceux qui, parmi vous, sont

mariés, je veux témoigner de mon respect et de mon admiration. L'Eglise leur est reconnaissante pour l'appui et la coopération, sous toutes les formes, qu'elles apportent à leurs époux et à leurs pères dans leur ministère diaconal. En outre, l'Année sacerdotale nous invite à exprimer notre reconnaissance à nos très chers prêtres et à prier avec eux et pour eux!

Du Vatican, le 10 août 2009 (Fête du Saint-Laurent, diacre et martyr).

Cardinal Cláudio Hummes

Archevêque émérite de São Paulo

Préfet de la Congrégation pour le Clergé

(Traduction « La Croix », Rome)